

# AXE 3 > PLACER L'HABITANT AU CŒUR DU PROJET

## Territoire et mobilité

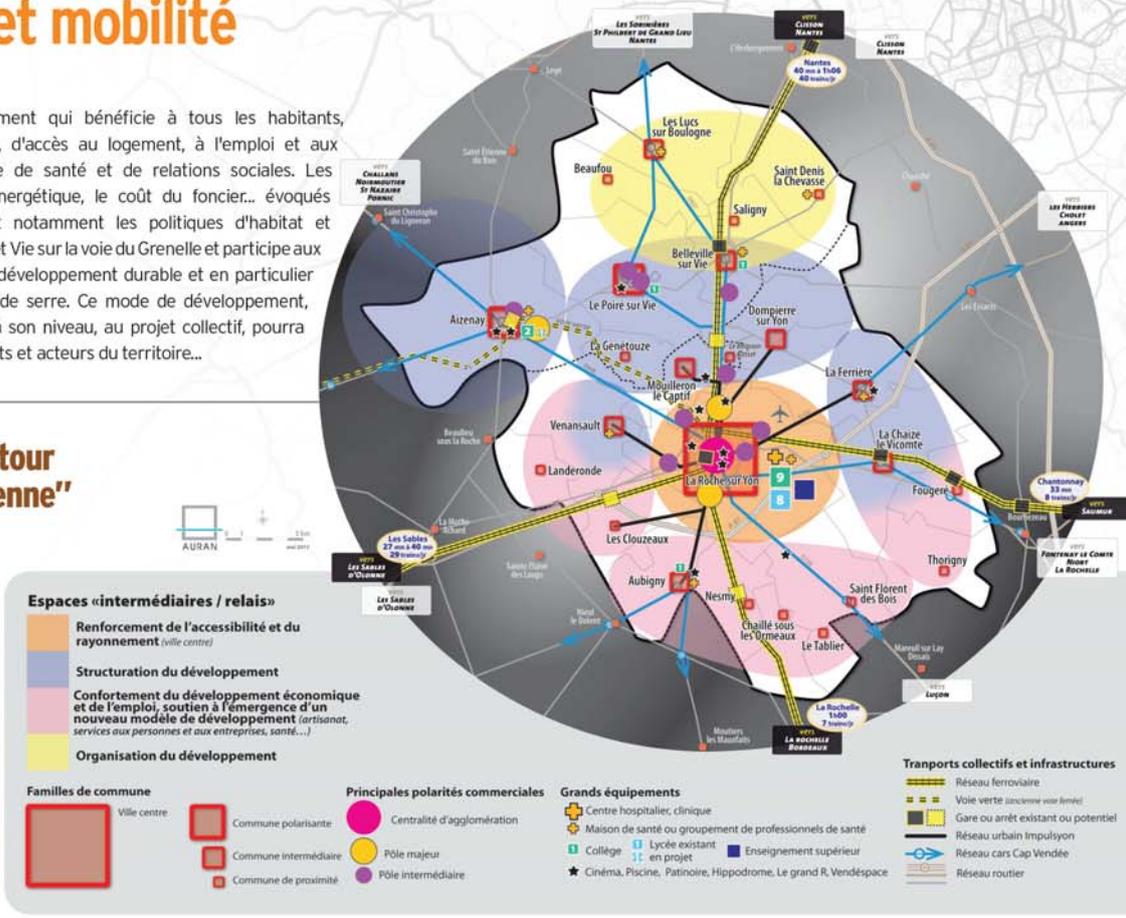
Le SCoT vise à organiser un développement qui bénéficie à tous les habitants, notamment en termes de fonctionnement, d'accès au logement, à l'emploi et aux services tout au long de la vie, ainsi que de santé et de relations sociales. Les risques de ségrégation par la précarité énergétique, le coût du foncier... évoqués aux niveaux national et local, interpellent notamment les politiques d'habitat et de mobilité. Le SCoT engage ainsi le Pays Yon et Vie sur la voie du Grenelle et participe aux engagements internationaux en matière de développement durable et en particulier de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce mode de développement, impliquant la contribution de tous, chacun à son niveau, au projet collectif, pourra bénéficier de l'association étroite des habitants et acteurs du territoire...

### Structurer le territoire autour "d'espaces de vie quotidienne"

Des enjeux spécifiques à certains secteurs, des objectifs différenciés dans le cadre d'une ambition collective.

#### >> OBJECTIFS

- Identifier les échelles de réflexion concernant l'accès aux services, à l'emploi
- Un développement équilibré et complémentaire :
  - > entre les 7 "espaces de vie et d'enjeux locaux"
  - > entre les communes d'un même "espace".



### Répondre aux besoins en services d'aujourd'hui et demain (emploi dans la ville, vie quotidienne, services et équipements)

La localisation des zones d'emplois, des équipements, des commerces et services influe fortement sur la mobilité quotidienne des habitants. Favoriser leur proximité avec les lieux d'habitats permettrait de raccourcir les distances de déplacements et de faciliter la progression des modes de déplacements actifs (piéton et vélo).



#### >> OBJECTIFS

- Organiser l'offre de services
- Accéder aux services et commerces de proximité, notamment pour les plus fragiles
- Accéder à l'emploi, et évoluer dans sa vie professionnelle
- Améliorer l'insertion urbaine des entreprises.

### Permettre la mobilité de tous

Aujourd'hui, près de 400 000 déplacements quotidiens (dont la moitié font moins de 5 km) sont effectués sur le territoire du Pays Yon et Vie, les 3/4 en voiture, 18 % à pied et 4 % en transports collectifs. À l'horizon de 20 ans, il faudra anticiper 100 000 déplacements quotidiens supplémentaires.

#### >> OBJECTIFS

- Porter l'ambition d'un doublement des déplacements en modes actifs (piéton, vélo)
- Augmenter la part des modes partagés (covoiturage, transports collectifs, plans de mobilité d'entreprise ou de voisinage...), afin de ne pas augmenter le nombre de déplacements motorisés individuels.

### Accompagner la croissance démographique et les parcours résidentiels

À l'horizon de 20 ans, les projections démographiques établies avec l'INSEE prévoient une croissance démographique comprise entre 26 100 et 30 900 habitants supplémentaires. Si toutes les tranches d'âge progressent, ce sont les 60 ans et plus qui progressent le plus vite et devraient être deux fois plus nombreux dans 20 ans.

#### >> OBJECTIFS

- Une croissance démographique maîtrisée
- Une production de logements diversifiée (accession, locatifs privés ou sociaux...), adaptée à l'évolution des besoins et au maintien des équilibres générationnels et sociaux
- Accompagner la croissance démographique
- Faciliter les parcours résidentiels et porter une attention particulière aux jeunes, au vieillissement de la population et aux personnes les plus précaires
- Répondre aux évolutions des modes de vie.

#### Contact

Pays Yon et Vie  
 Pascaline YOU - Tél. 02 51 06 98 77